

COMPTE RENDU REUNION BUREAU INTER CLE
MARDI 24 FEVRIER 2026

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE
C.L.E. DU SAGE OUDON			
Collège Élus			
GILLES Pierrick	Délégué du Syndicat du Bassin de l'Oudon	X	
MICHEL Louis	Vice-président de Laval Agglomération	X	
RAIMBAULT Michel	Maire de Livré la Touche		X
RONCIN Joël	Conseiller municipal de Segré en Anjou Bleu	X	
Collège Usagers			
BRUNY Régine	Sauvegarde de l'Anjou	X	
PERROIS Christian	Association BASE	X	
Collège État			
BONIOU Pascal	Agence de l'eau	X(visio)	
C.L.E. DU SAGE MAYENNE			
Collège Élus			
GENDRY Daniel	Conseiller régional Pays de la Loire	X	
Collège Usagers			
PAIN Olivier	Mayenne Nature Environnement	X	
SEYEUX Vincent	C.C.I. Mayenne	X	
PELLUAU Jean-René	Syndicat départemental des irrigants de la Mayenne	X	
CHAMBRELAN Alain	Fédération pêche et protection du milieu aquatique de Mayenne	X	
Collège État			
BOIZON Maxime	DREAL Pays de la Loire	X (visio)	
Autres participants			
MONTAGU Delphine	Animatrice SAGE Mayenne	X	
ROBERT Alexis	Hydrogéologue SAGE Mayenne	X	
TIELEGUINE Régine	Animatrice SAGE Oudon	X	

A l'ordre du jour :

1. Échanges sur le devenir de la prise d'eau dans l'Oudon à Segré-en-Anjou Bleu au regard de la disponibilité de la ressource en eau et impact pour la Mayenne
2. Avis des 2 bureaux sur le projet de SCOT de l'Anjou Bleu
3. Questions diverses



Monsieur Louis MICHEL introduit la réunion. Le Bassin de l'Oudon est dépendant pour la ressource en eau du bassin versant de la Mayenne. D'où cette réunion en inter bureau des CLE Oudon et Mayenne.

1. ÉCHANGES SUR LE DEVENIR DE LA PRISE D'EAU DANS L'OUDON À SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU AU REGARD DE LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU ET IMPACT POUR LA MAYENNE

Madame Régine TIELEGUINE présente les éléments pour expliquer le lien entre l'Oudon, la Mayenne, la prise d'eau à Chauvon, et l'étude des volumes prélevables en cours ainsi que l'étude d'optimisation de la ressource en eau menée par le SEA (syndicat d'eau de l'Anjou).

Cf. diaporama

Il y a également une prise d'eau à Daon sur la Mayenne, qui alimentait Chazé sur Argos. Cette prise était gérée par le syndicat d'eau de Bierné pour desservir Aviré et Montguillon.

Monsieur Louis MICHEL - La prise d'eau actuelle dans l'Oudon à Segré limite l'urbanisme. Si on pompe au Lion d'Angers le périmètre de captage changera, cela pose des problèmes réglementaires.

Madame Régine BRUNY – Sur le captage de Segré, des politiques ont été mises en place pour améliorer la qualité de l'eau, et il y a des résultats. Cela reste un captage prioritaire Grenelle.

Par rapport à la présentation et le partage entre les usages, la priorité est l'eau potable, donc les volumes prélevables doivent revenir à l'eau potable. Il faut diversifier les ressources, et garder une prise d'eau dans l'Oudon.

Si on modifie le point de prélèvement, il faudra refaire les aires et les périmètres de protection.

Les coûts d'acheminement de l'eau sont élevés, charges d'exploitations, énergétiques, et pour les purges.

Plaide pour conserver une prise d'eau dans l'Oudon et la prendre au plus près d'où on va l'utiliser.

Monsieur Christian PERROIS – Indispensable de traiter l'eau sur le territoire, il en tombe suffisamment, l'eau de proximité sera toujours la moins chère. Quand il manquera de l'eau, on sera content d'en avoir.

Monsieur Jean-René PELLUAU – Si on se projette à plus long terme, les 2 bassins versants réunis, on était en 2022 à la limite de la rupture d'eau potable, que fait-on pour nos petits enfants ?

Monsieur Joël RONCIN – Il y aurait un potentiel d'eaux souterraines à Nyoiseau avec des problèmes aussi de fer. Sur la Mayenne la possibilité de prélèvement peut être tendue, sur la Loire aussi. En cas de tension, les territoires vont garder l'eau pour eux, c'est une question de souveraineté.

Effet positif des prises d'eau dans la Mayenne : cela réalimente les rivières du bassin de l'Oudon (rejets des stations d'épuration).

Monsieur Louis MICHEL – L'usine de Chauvon au Lion d'Angers n'est pas en zone inondable, l'usine de Saint Aubin l'est.

Monsieur Daniel GENDRY – Une prise d'eau supplémentaire sur la Mayenne est un risque supplémentaire s'il y a une pollution sur la Mayenne.

Madame Régine BRUNY – oui, c'est tout l'intérêt de la diversification. Mais est-ce que Chauvon serait suffisant ?

Madame Régine TIELEGUINE explique que le syndicat d'eau de l'Anjou regarde les arrêtés d'autorisation de prélèvement, pas nécessairement la disponibilité de la ressource. Suivant l'arrêté de prélèvement, le report sur Chauvon est possible.

Monsieur Louis MICHEL – On a tous fait des efforts pour améliorer la qualité de l'eau, il y a eu une prise de conscience, ce serait dommage de perdre cette prise d'eau. Pour des raisons de sécurité, et d'efforts faits, il faut la maintenir.

Monsieur Louis MICHEL – Quels sont les bassins versants qui concernent le Syndicat d'eau de l'Anjou ? *Loir, Sarthe, Mayenne, Oudon, Erdre, Maine, Loire*
Il demande ce qu'en pensent les services de l'Etat ?

Monsieur Pascal BONIOU – Vous avez une bonne connaissance du sujet, l'Agence de l'eau Loire Bretagne est plutôt pour la diversification de l'eau, ensuite c'est technique, et il faut analyser les paramètres financiers.

Sur l'aire d'alimentation du captage de Segré, il y a des actions de faites, si on perd le captage, on perd les actions pour améliorer la qualité de l'eau.

On fait bien le lien entre qualité et quantité, l'Agence de l'eau Loire Bretagne est en retrait, c'est une décision du Syndicat d'eau de l'Anjou.

Monsieur Maxime BOIZON – L'État est actuellement en période de réserve, c'est une décision politique. Intéressant de regarder ces différents enjeux et au regard des résultats de l'étude HMUC¹.

Monsieur Olivier PAIN – Il faut un mixte des 2 prises d'eau, pour consommer local et pour diversifier la ressource.

¹ Hydrologie milieux usages climat

Monsieur Pierrick GILLES rejoint cela, il faut éviter les risques avec un seul captage. Le travail fait sur le bassin versant de l'Oudon peut générer encore des recherches, exemple de ce qui est fait dans le cadre du Life sur la Chéran. Il faut continuer à améliorer la qualité de l'eau et conserver la prise d'eau.

Madame Régine BRUNY renvoie vers le RPQS (rapport sur le prix et la qualité du service) du Syndicat d'eau de l'Anjou qui donne tous les volumes de prélèvements par station. [Accueil - Syndicat Eau Anjou](#)

Monsieur Joël RONCIN – C'est important d'avoir un membre du Syndicat d'eau de l'Anjou au bureau de la C.L.E., il faut qu'il s'implique.

Monsieur Alexis ROBERT – Est-ce qu'il y a une hypothèse de maintien de la prise d'eau à Segré avec une saisonnalité ?

Madame Régine TIELEGUINE – Oui cela fait partie des hypothèses, prélever en hiver en surface, et prélever en été à Chazé Henry dans les eaux souterraines. Cela permet aussi de diminuer la pression de prélèvement à Chazé Henry.

Monsieur Alexis ROBERT – 100 m³/h semble être un minimum pour arriver à justifier un investissement sur une nouvelle usine d'eau de surface.

Madame Régine TIELEGUINE – Ce serait intéressant de proposer une rencontre entre bureau du Syndicat d'eau de l'Anjou et bureau de la C.L.E. La prochaine réunion côté Syndicat d'eau de l'Anjou pour l'optimisation des ressources est au mois de mars.

Monsieur Louis MICHEL souhaite un représentant des PRPDE² au bureau des C.L.E.

Les membres des 2 bureaux de CLE sont favorables au maintien d'une prise d'eau dans l'Oudon. Le travail sur les volumes prélevables n'est pas suffisamment abouti pour renseigner le syndicat d'eau de l'Anjou sur le potentiel de prélèvement dans l'Oudon par rapport à l'usage actuel. L'eau potable est un usage prioritaire.

2. AVIS DES 2 BUREAUX SUR LE PROJET DE SCOT DE L'ANJOU BLEU

Madame Delphine MONTAGU présente l'analyse du dossier au regard des SAGE.
Cf. diaporama.

Madame Régine BRUNY – Sur les haies, les rédactions ne sont pas les mêmes. P.L.U. doivent être prescriptifs 1C5C, il y a une autre rédaction qui dit que les haies sont à préservé 2A3E. Et la 2D2A séquestration du carbone, identifier et préservé. La préservation n'est pas suffisante.

Madame Régine TIELEGUINE explique que les S.A.G.E. ne prescrivent rien sur les haies actuellement, il est donc difficile de demander plus que la préservation.

Les membres du bureau décident de ne pas rapporter cette remarque.

² Personne responsable de la production et de la distribution de l'eau

Monsieur Christian PERROIS – Sur les zones humides, historiquement on en avait beaucoup, elles ont disparu avec les aménagements d’assainissement agricole, comment peut-on ramener des zones humides dans le milieu agricole ?

Monsieur Pierrick GILLES – La collectivité doit acheter pour préserver, il pense à l’exemple d’une exploitation à vendre au bord de l’Oudon.

Monsieur Christian PERROIS – Il faut travailler sur l’agronomie, une haie ne sera pas suffisante.

Madame Régine TIELEGUINE – Un SCOT ne peut pas être prescriptif sur des questions d’agronomie.

Madame Régine BRUNY – Les drains sont toujours ouverts ? à certaine période il faudrait les fermer pour conserver l’eau en hiver.

Monsieur Louis MICHEL – il faut donc des clapets anti-retours pour que l’eau ne remonte pas dans le drain.

Monsieur Joël RONCIN – Techniquement, on ne peut pas boucher le drainage.

Monsieur Pierrick GILLES – On peut faire des bassins de rétention en sorties de drains.

Monsieur Jean-René PELLUAU constate que dans le SCOT il est préconisé une couverture des sols pour la période hivernale.

L’avis suivant est validé :

Favorable avec une recommandation : au paragraphe A « Prendre soin de la ressource en eau et des rivières ». Concernant la mise en adéquation de la disponibilité de la ressource et des besoins en eau dans le contexte du changement climatique, nous recommandons de faire référence aux différents SAGE et aux études de gestion quantitative, notamment en période de déficit.

3. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Louis MICHEL - Le mandat à la CLE Oudon prend fin vers les 6 ou 7 avril (à la date d’installation de Laval Agglo).

Il y a 2 réunions à venir,

- C.L.E. plénière pour poursuivre le travail sur la stratégie : 31 mars à Cossé le Vivien,
- Groupe de travail P.T.G.E. sur les plans d’eau à usage piscicole et sur la présentation de l’OUGC : 22 avril au Centre administratif à Craon.

Les membres demandent que ces réunions soient inscrites sur outlook.

Monsieur Alexis ROBERT – Le compte rendu de la dernière réunion va être remis aux membres des bureaux inter-CLE, des éléments complémentaires ont été ajoutés. On n’a pas de nouvelles du positionnement de la société du Champs de courses sur la réutilisation des eaux usées traitées.

Monsieur Louis Michel clôt la réunion à 12h00.